

27 novembre 2012 - Rouvray Ste Croix

Présents :

Nathalie ARTIGES-MAUNOURY (Région Centre), Katia COUETTE (chambre d'agriculture), Gérard COGNEAU (conseil de développement), Frédéric CUILLERIER (Président Pays Loire Beauce), Rémi DUMERY (Vice président Gal Loire Beauce-Agriculteur), Cyrille DUPIN (DDT), Laurent GASNIER (Hommes et Territoires), Frédéric GOND (Agriculteur Tavers), Mélanie HOVAN (Chambre d'agriculture), Jean Claude JULLIEN (GDA Loire Beauce), Jeannine LANGLOIS (Maire du Bardou), Caroline LE BRIS (Hommes et Territoires) Laurent LEJARS (Chambre d'agriculture), Vincent LECOQ (Agriculteur St Pérvay-la-colombe), Sandra MARTIN (Pays Loire Beauce), Thomas POINTEREAU (Agriculteur Epieds en Beauce), François POINTEREAU (GAL Loire Beauce), Christian POUSSET (GDA Loire Beauce), Michel SOBILO (DDT), Nathalie SIMONNET-PICARD (Inpact Centre) et Gaëlle TREGUER (Pays Loire Beauce).

Excusés :

Jean DAUDIN (CA45), Gérard DEGRAVE (Conseil de développement), Céline LESAGE (Fédération des chasseurs), Sarah LINA (ADEAR 45).

Ordre du jour : Point d'avancement du programme d'actions issu de l'Observatoire Territorialisé des Pratiques Agricoles (OTPA)

Animation : Gaëlle TREGUER (Pays Loire Beauce) et Katia COUETTE (Chambre d'Agriculture 45)

La mise en place de l'OTPA a eu lieu en 2010/2011 avec la tenue des ateliers, la réalisation d'une première enquête et l'élaboration d'un programme d'actions. Le Comité de suivi de l'OTPA est désormais amené à suivre la mise en œuvre des actions agricoles durables sur le Pays Loire Beauce. Ce point d'étape permet de voir l'avancement du programme d'actions présentés en février 2012.

1. Restitution des actions réalisées

1.1 Etude de faisabilité pour l'implantation des Taillis Très Courte Rotation (TTCR) sur le territoire

Laurent LEJARS, conseiller innovation à la Chambre d'agriculture du Loiret, présente les conclusions de l'étude réalisée de mai à août 2012 par une stagiaire : cf. diaporama « 1.1. TTCR »

L'étude de faisabilité confirme la possibilité de s'engager dans des projets concrets : la moitié des agriculteurs interrogés se déclarent prêts à s'engager dans ce type de démarche, les collectivités peuvent être intéressées par l'investissement dans une chaudière biomasse locale, une réponse réglementaire est toutefois attendue sur l'utilisation des eaux de station d'épuration en irrigation (phytoépuration).

Frédéric CUILLERIER fait part des interrogations posées sur le sujet par la Région lors de la candidature au PCET, liées à l'utilisation de terres agricoles alimentaires et au fait de l'inclure comme élément de biodiversité. Laurent LEJARS confirme que l'étude a montré que l'on ne peut inclure les TTCR dans les Surfaces Equivalentes Topographiques (SET). Toutefois, la surface implantée est minimale et peut permettre de valoriser des terres peu fertiles ou peu valorisables avec des cultures traditionnelles (taille de parcelle, disposition, éloignement par rapport au siège...).

Concernant l'engagement des collectivités, Cyrille DUPIN précise qu'il peut s'agir d'une 2^{ème} chaudière à adjoindre lors de l'extension d'un bâtiment. Il met par ailleurs en garde sur les aspects de temps et de coût de stockage.

1.2 Accompagnement d'agriculteurs du Pays dans l'évaluation du niveau de leur exploitation agricole dans le référentiel Haute Valeur Environnementale (HVE)

Mélanie HOVAN, conseillère eau et environnement à la Chambre d'agriculture du Loiret, présente les résultats des diagnostics effectués chez des agriculteurs du Pays Loire Beauce : cf. diaporama « 1.2. HVE »

Il apparaît que les niveaux 1 et 2 sont globalement atteignables (problèmes administratifs qui peuvent facilement être mis en œuvre) mais cependant aucune exploitation n'atteint le niveau 3. Les explications sont diverses :

- les critères ne sont pas toujours adaptés pour des exploitations céréalières.
- peu de pratiques agronomiques alternatives mises en place notamment concernant l'irrigation ou la gestion optimisée des produits phytosanitaires.

De façon plus générale (niveau national), ce référentiel et la certification ne semblent pas produire les effets escomptés hors milieu horticole. Il se pourrait que le référentiel ne perdure pas.

La démarche a mis en évidence la volonté des agriculteurs de se comparer et de progresser sur leurs pratiques.

Les résultats sont similaires pour l'ensemble des exploitations et révèlent une image plutôt positive de l'agriculture du Pays. Il faut donc s'appuyer sur ce travail pour améliorer la communication sur l'agriculture de Beauce et développer la dynamique d'expérimentation de pratiques durables.

La Chambre d'agriculture propose d'affiner la comparaison des résultats entre exploitations afin d'analyser plus précisément les différences. Une réunion entre les agriculteurs enquêtés est prévue.

Ce type de diagnostic pourrait être réalisé sur d'autres exploitations du Loiret et éventuellement une exploitation en agriculture biologique afin d'approfondir les résultats de cette étude.

1.3 Bilan à mi-parcours de la coopération en vue de la mise au point de techniques innovantes pour une agriculture durable (ou « Essais Grenelle »)

Laurent LEJARS présente les conclusions intermédiaires des « essais Grenelle » mis en place par le GDA Loire Beauce et la Chambre d'agriculture du Loiret de 2009 à 2015. Ces expérimentations visent le développement de systèmes de production « écologiquement intensif » résolument orientés vers la diminution des intrants et la compétitivité durable des exploitations agricoles : cf. diaporama « 1.3. Essais Grenelle ». Les essais avec les résultats les plus concluants sont les suivants :

➤ Culture Intermédiaire Piège A Nitrates (CIPAN) :

Une meilleure absorption minérale est observée ce qui peut permettre une diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires. Cependant, des contraintes techniques persistent en raison du cadre réglementaire (problèmes de dates d'implantation).

➤ Semis de colza :

Un gain de 30% d'herbicide a été observé à titre expérimental sur 60 ha. Le travail territorial est à approfondir afin de préciser le choix des espèces en fonction du type de sols. Des améliorations techniques sont à apporter quand aux rongeurs et aux rendements variables des légumineuses.

➤ Irrigation maïs

Ces essais ont été poursuivis et élargis au-delà du prévisionnel en raison des résultats et de l'intérêt suscité. Les résultats, notamment sur le choix des variétés, ont été valorisés dans les outils d'aide à la décision et lors de la journée Opt'irrig en juin 2011

➤ Techniques Culturelles Sans Labour (TCSL)... :

L'utilisation du Strip-till est intéressante mais il reste à trouver des solutions techniques face au risque de levée.

Le projet d'expérimentation est ajusté chaque année par rapport au projet initial en fonction des résultats obtenus : renforcement des essais irrigation, inclusion d'une nouvelle thématique sur l'agriculture de précision en 2013.

Les échanges permettent d'aboutir à la conclusion que tous ces travaux devront être capitalisés et partagés par les acteurs agricoles du territoire (journée type opt'irrig) mais aussi vulgarisés auprès des acteurs non agricoles et du grand public pour valoriser la démarche volontariste locale de tester des pratiques plus durables.

1.4 Développement des circuits de proximité : organisation d'un marché de producteurs (Pays Loire Beauce)

Sandra MARTIN, Agent de développement, rappelle la démarche de mise en réseau des producteurs locaux sur le territoire. L'étude n'a pas permis d'aboutir à la création d'un magasin collectif (gamme non complète) d'où la volonté de favoriser l'organisation de marché de producteurs. Ainsi, le Pays a proposé de porter le premier marché avec huit producteurs locaux, marché intégré à la journée porte-ouverte préexistante à l'ESAT d'Auvilliers à Artenay. L'ESAT poursuit le Marché pour l'édition 2013.

Une démarche triconsulaire a été engagée afin de développer la valorisation des produits locaux auprès des restaurateurs, boulangers, charcutiers et bouchers. Ce projet a été présenté au dispositif ID en campagne de la Région Centre mais n'a pas été retenu pour des questions de modalités. La question aujourd'hui est de savoir comment relancer cette démarche. Une priorité sera donnée par le Pays sur le développement de l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux où les besoins sont importants.

1.5 Agriculture et biodiversité : conclusion de l'étude du réseau rural (Inpact Centre)

Dans le cadre de l'étude du réseau rural « La biodiversité prise en compte par les élus, les agriculteurs et les forestiers : analyse des freins et leviers à l'action », le Pays Loire Beauce a été choisi comme territoire test car il a été repéré comme un des rares territoires de grandes cultures céréalières avec une dynamique autour de la biodiversité impliquant différents publics : cf. diaporama « 1.5. Etude Inpact »

Après la présentation, les membres s'accordent sur le fait qu'une bonne analyse a été faite car les acteurs locaux se retrouvent dans la description. Le dialogue est nécessaire car le constat de départ de dégradation de la biodiversité n'est pas forcément évident pour tous.

2. Présentation des projets en cours

2.1 VEGET'EAU

Katia COUETTE, en l'absence de Xavier GIRARD - chef de service agronomie et productions végétales, présente le projet VEGETEAU porté par la Chambre d'agriculture en collaboration avec Footways et le Pays Loire Beauce : cf. diaporama « 2.1. Vegeteau ». Rémi DUMERY, agriculteur et initiateur du projet, apporte les compléments d'information nécessaires.

Ce projet innovant est en cours de montage financier et est bien perçu par les acteurs agricoles locaux (exploitants et organismes économiques). La date de démarrage prévue est fixée au 1^{er} trimestre 2013.

2.2 Restauration des bordures de champs et pieds de pylônes par semis de fleurs sauvages (Hommes et Territoires)

Caroline LE BRIS, chargée d'étude à l'association Hommes et Territoires, présente le projet d'expérimentation dans la continuité de leurs différents travaux : cf. diaporama « 2.2. restauration bordures pylônes »

Le choix a été fait de le localiser sur le Pays Loire Beauce en raison de la dynamique et des partenariats existants. Des débats ont lieu sur le choix des espèces. Caroline LE BRIS explique que c'est pour cette raison qu'un comité technique multipartenarial a été mis en place en amont pour définir les modalités d'expérimentation. Les échanges furent aussi l'occasion de repérer de potentiels sites avec des pieds de pylônes.

3. Information et mobilisation sur les actions à venir

3.1 Mise en œuvre d'un Plan Climat Energie Territorial (Pays Loire Beauce)

Sandra MARTIN, agent de développement, annonce que le Pays Loire Beauce a été retenu à un appel à projets Région/ADEME/Etat pour la mise en œuvre d'un Plan Climat Energie Territorial. Cette démarche vise à mobiliser les acteurs locaux et établir un plan d'actions pour lutter contre le changement climatique et d'adapter le territoire à ce changement: cf. diaporama « 3.1. PCET ».

Cyrille DUPIN indique que la DDT est volontaire pour intégrer la démarche. Il insiste par ailleurs sur l'importance des forums citoyens dans ce type de démarche.

3.2 Elaboration de la Trame Verte et Bleue (Pays Loire Beauce)

Sandra MARTIN, agent de développement, présente le projet de stratégie territoriale de biodiversité : cf. diaporama « 3.2. TVB »

Une consultation, pour élaborer le diagnostic et le plan d'actions opérationnel de la trame verte et bleue, sera lancée courant décembre, dans le cadre d'un groupement de commandes avec les Pays Forêt d'Orléans Val de Loire et Sologne Val Sud. Les différents travaux menés sur la biodiversité et l'agriculture seront intégrés à la démarche.

Il est prévu par ailleurs, un échange avec l'Agglomération d'Orléans qui conduit en parallèle sur son territoire la même démarche TVB.

3.3 Fil rouge 2013 des animations Route du Blé en Beauce : l'agriculteur au cœur de la Route du Blé en Beauce

Sandra MARTIN, agent de développement, explique que le fil rouge des animations 2013 de la Route du Blé en Beauce concerne l'agriculture : cf. diaporama « 2.3. Route du Blé »

Il s'agit d'une bonne opportunité pour valoriser les différentes actions menées dans la Ferme Loire Beauce et communiquer sur le métier d'agriculteur. Chaque membre du comité est invité à réfléchir à d'éventuelles animations à inscrire ou à créer dans la cadre de la Route du Blé en Beauce. L'appel à animations court jusqu'au 31 janvier 2013.

Clôture à 18h